



**Signes conventionnels**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Complément à la topographie - Point</li> <li>• Vue d'aérienne</li> <li>• Bâtiment</li> <li>• Bâtiment en construction</li> <li>• Bâtiment en ruine</li> <li>• Maison mobile</li> <li>• Centre de ski alpin</li> <li>• Terrain de camping</li> <li>• Hydrobase</li> <li>• Mine à ciel ouvert</li> <li>• Bâilleur à bois</li> <li>• Flèche</li> <li>• Réseau routier - Point</li> <li>• Pont</li> <li>• Hydrographie - Ligne</li> <li>• Réseau hydrographique</li> <li>• Réseau routier - Ligne</li> <li>• Réseau résidentiel</li> <li>• Autoroutes</li> <li>• Complément au Réseau routier</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligne</li> <li>• Ligne de transport d'énergie</li> <li>• Autre</li> <li>• Courbes de niveau - Ligne</li> <li>• Courbes matrières</li> <li>• Courbes intermédiaires</li> <li>• Cadastre - Ligne de cadastre</li> <li>• Cadastre - Ligne de rang</li> <li>• Cadastre - Ligne de lot</li> <li>• Cadastre - Ligne de complément</li> <li>• Te des coordonnées MTM</li> <li>• Hydrographie - Surface</li> <li>• Réseau hydrographique</li> </ul> |
|---|--|

**Légende des possibilités agricoles des sols**

**CLASSES**  
 La présente méthode de classement groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucune de ces productions.

**Le classement repose sur les postulats suivants:**  
 Le travail du sol et les récoltes se font à l'aide de la machinerie moderne.  
 Le travail qui nécessite des améliorations (y compris le débroussaillage) que l'exploitant peut exécuter lui-même, est classé selon les limitations ou les risques que son utilisation pourrait entraîner après ces améliorations.  
 Le terrain qui nécessite des améliorations dépasse les capacités de l'exploitant lui-même en classe d'après les limitations actuelles.  
 On ne tient pas compte de la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emploiement ou de l'étendue des exploitations, du mode de vente, des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants, ni des dommages que des tempêtes pourraient causer aux récoltes.  
 Le classement ne tient pas compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, la culture de petits fruits et de plantes d'ornement, la récréation et la faune.  
 Les classes sont fondées sur l'intensité plutôt que sur le genre des limitations imposées dans l'utilisation des sols pour des fins agricoles.  
 Chaque classe comprend plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

**CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS L'UTILISATION POUR LES CULTURES.**  
 Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés, ils retiennent bien l'eau et à l'état naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une bonne gestion permet d'obtenir une productivité élevée à un coût modeste élevée pour un choix étendu de grandes cultures.

**CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS OU RESTRICTIONS QUE L'ON PEUT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.**  
 Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux s'y exécutent avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variant de modérément élevée à élevée pour un choix modérément grand de cultures.

**CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES OU RESTRICTIONS LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**  
 Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps de facilité d'entretien des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité possible ou modérément élevée pour un choix modéré de cultures.

**CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS OU RESTRICTIONS LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**  
 Les limitations dont cette classe est l'objet empêchent rarement une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'entretien des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas utilisables pour un choix restreint de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

**CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENTENT QU'À LA PRODUCTION DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.**  
 Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production continue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi de ces machines, ou que le sol ne soit pas convenablement traité par amendement, soit encore parce que la période de maturation est trop longue.

**CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE DE VERTES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.**  
 Ces sols souffrent au printemps de fortes gelées hivernales, mais leurs limitations sont tellement graves qu'ils ne peuvent pas être améliorés par l'emploi de ces machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à l'emploi de ces machines, ou que le sol ne soit pas convenablement traité par amendement, soit encore parce que la période de maturation est trop longue.

**CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES.**  
 Cette classe comprend aussi les étendues de roc nu, soit une surface dépourvue de sol et les étendues d'un top petit pour figurer sur les cartes.

**SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)**

**SOLS CLASSES**  
 À l'exception de la classe 1, les classes sont subdivisées en sous-classes d'après des limitations reconnues. Ces sous-classes sont les suivantes:

- C: Climat désavantageux - La principale limitation est soit la basse température, soit la faible précipitation ou sa mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.
- D: Mauvaise structure, perméabilité réduite, ou les deux à la fois - Les sols sont difficiles à travailler, ils absorbent l'eau lentement, ou la profondeur de la couche d'ensablement est limitée.
- E: Dommages par l'érosion - Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- F: Fertilité - Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, la faible capacité d'échange, de fortes teneurs en carbonate de calcium ou la présence de composés toxiques.
- I: Inondation - Les crues des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- M: Humidité - La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par des caractéristiques physico-chimiques du sol, limite la croissance des plantes cultivées. (Ne pas confondre avec la sécheresse due au climat).
- N: Salinité - La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.
- P: Pierres - Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.
- R: Sol mince sur roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.
- S: Limitations du sol - Présence de deux des sous-classes D, M et N ou davantage.
- T: Relief défavorable - La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.
- W: Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de causes autres que l'inondation, soit, mauvais drainage, plan d'eau élevé, infiltration et ruissellement dans un processus d'écoulement existant.
- X: Limitations peu graves mais cumulatives - Sols classés l'objet d'une limitation modérée, causée par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour modifier le classement. (Ces sous-classes comprennent toujours soit le ou l'ajout de la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe d'une sous-région climatique).

**SYMBOLISME**  
 Les gros chiffres indiquent les classes de possibilités.  
 Les petits chiffres placés à la droite d'un numéro de classe indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.  
 Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes. C'est-à-dire les limitations.

**EXEMPLES:**  
 4<sup>T</sup> P - Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la perméabilité.  
 2<sup>1</sup> 4<sup>2</sup> - Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la perméabilité. Une et l'autre occupent le terrain dans la proportion de 7,5.

**N.B.** La table utilisée pour l'analyse superficielle est dérivée de la première table de la série.  
 Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

Topographie : Service de la cartographie,  
 Ministère des Ressources Naturelles du Québec.  
 Possibilités d'utilisation agricole:  
 Documents originaux : Inventaire des Terres du Canada, ARDA, 1:50 000, 1969  
 Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA.

Échelle : 1:20000  
 400 0 400 800 Mètres  
 Équidistance des courbes de niveau 10 mètres  
 Projection transversale de Mercator Modifiée (MTM)  
 Surface de référence ellipsoïdale (GRS80)  
 Système de référence géodésique Datum nord-américain 1983 (NAD 83).

**irda** Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

**Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole**

Édition :  
 Géomatique-Cartographie, IRDA  
 2700 rue Émile  
 Québec, P.Q.  
 G1P 3W8  
 Tél. : 418-643-2380  
 www.irda.qc.ca